

Gare aux actions publicitaires dans nos écoles !

Mardi prochain aura lieu le « Safer Internet Day », une action de sensibilisation dans nos écoles aux risques liés à l'utilisation du Net et à la manière de s'en protéger. Une belle initiative... Sauf que des acteurs de l'enseignement reprochent à Microsoft et à Proximus d'y faire leur pub.

« La promotion d'un usage du Net plus sûr et responsable auprès des jeunes est un enjeu majeur pour l'éducation aujourd'hui. La formation à un esprit critique, y compris vis-à-vis de la pub et de la société de consommation, n'en est pas moins cruciale », lance Barbara Trachte (Écolo). « De nombreux acteurs compétents existent pour assurer ces actions. Néanmoins, ces dernières années, ce sont des « employés volontaires » de Proximus et

Microsoft, dont les noms sont affichés et dont il est fait la pub, qui ont été chargés d'animer les leçons, en contradiction avec le Pacte scolaire qui interdit toute propagande commerciale et pub dans les écoles. L'intérêt commercial pour ces sociétés d'avoir accès aux élèves est évident : améliorer leur image de marque. »

PROMESSES, PROMESSES

Ce qui énerve M^{me} Trachte, c'est qu'il y a deux ans, on lui avait déjà promis de lever toute ambiguïté et que, de toute manière, l'opération n'aurait pas lieu en 2016. Et pourtant, rebelote l'an dernier !

La ministre Schyns a rappelé que « la commission reprise à l'article 42 du Pacte scolaire a été saisie de la problématique des activités commerciales de Child Focus (qui orga-

nise l'opération, Ndlr) dès 2012. Elle avait estimé que cet aspect commercial était compensé par les avantages pédagogiques des activités de Child Focus. La commission n'a pas reçu de nouvelles plaintes à ce sujet. Lors de précédentes réunions avec Child Focus, il leur a été rappelé le caractère inadéquat de ces professionnels de l'Internet, ainsi que l'obligation de respecter les principes découlant du Pacte scolaire. »

En 2017, le problème ne devrait plus exister, la journée étant organisée cette année par le consortium mis en place dans le cadre du projet « Belgium Better Internet Consortium » (BBICO), développé en partenariat avec le Conseil supérieur de l'éducation aux médias. Verdict mardi prochain. ●

D.SW.